



DONCHERY ANIMATION



organise sa 24ème marche populaire internationale pour TOUS

Marche « Les Hauts de la Vrigne »

COSEC « Robert Domange »

Rue du Général De Gaulle - 08350 DONCHERY

ARDENNES- FRANCE

DIMANCHE 8 MARS 2026



PARCOURS: 6, 10, 15 et 20 km

Départ: de 08H00 à 14H00



Membre de la FFSP N°F1046

Visa FFSP N° 2026-08-351J

Internet: <http://www.ffsp.fr>

E.mail: contact@ffsp.fr

facebook.com/ivv.france



Agrément ministériel national du 20-06-2006

Reconnue de mission d'utilité publique par arrêté n°012156 du 02-08-2001

Partenaires
de la FFSP:



VVF

Ne pas jeter sur la voie publique- IPNS

INFORMATIONS AUX MARCHEURS (REGLEMENT)

DÉPART-ARRIVÉE : Gymnase Robert Domange, rue du Général De Gaulle, 08350 DONCHERY. France.

HORAIRE : De 8H00 à 14H00 pour les 6km, 10km et 15km.
Dernier départ à 13H00 pour les 20km. Arrivée limitée à 17h00.

PARCOURS : 6, 10, 15 et 20 km fléchés sans difficulté particulière. Ouvert à tous. Les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés par une personne majeure et responsable.

LICENCE DE PARTICIPATION FFSP : La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 3,00€ ou une cotisation pour licence famille de 6€ (enfants jusqu'à 16 ans). Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.

Licence gratuite au moins de 12 ans et aux personnes handicapées, réglée par le club « Donchery animation ».

RENSEIGNEMENTS

VERSTRAETEN Colette, Tel. 06 71 11 90 02 ou WANWETS Maryvonne, Tel. 06 30 34 83 01,
donchery.animation-lessouyis@live.fr

INSCRIPTIONS : Avant le 5 mars 2026 pour les groupes. Sur place pour les individuels.

ASSURANCE : la FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de MAIF. L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.

RAVITAILLEMENT : boissons et petites collations gratuites aux postes de contrôle.

Restauration payante à l'arrivée : **Cacasse**, croque, sandwich...

repas chaud sur réservation avant le départ, buvette.

AVIS IMPORTANT : Interdiction absolue de fumer et d'allumer du feu en forêt.

Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse. **Ne pas s'éloigner des sentiers balisés.**

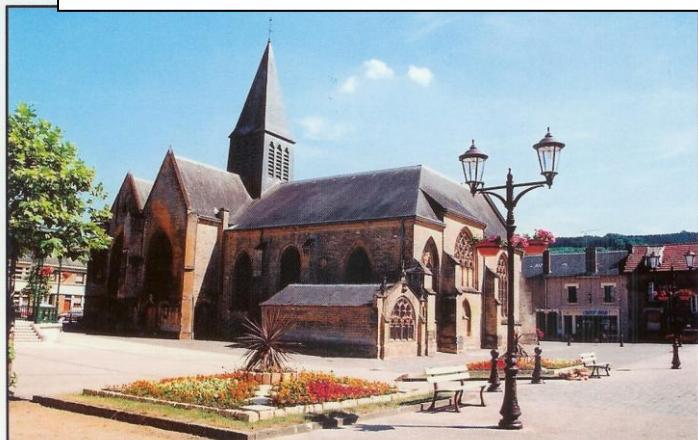
Hors balisage, l'assurance fédérale ne vous couvre plus.

SECOURISME : Premiers secours : Mis en place par l'association dès le départ. Urgence : 112

La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques,
sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal.

Vous êtes victime ou témoin de violences dans le milieu Sportif ? Signalez-le en écrivant à :

Signal-sports@sports.gouv.fr



Pour nous rejoindre :

✓ Par l'A34, entre Sedan et Charleville, sortie « Donchery ».

✓ Par la D764, entre Sedan et Dom le Mesnil.

Eglise style gothique (XII^{ème} au XVI^{ème} siècle)
classée monument historique.